

## CONTRAT PRELEVEMENT MENSUEL

Il vous est désormais possible d'opter pour le paiement mensuel.

**Il vous suffit de nous retourner :**

- un exemplaire du présent contrat
- l'imprimé de demande et d'autorisation de prélèvement + RIB

Vous recevrez ensuite un avis d'échéance indiquant le montant et les dates des **dix prélèvements** qui seront effectués sur votre compte.

Les prélèvements seront effectués le 12 de chaque mois et représenteront 1/9<sup>ème</sup> de la consommation de référence (année n-1).

Si vous estimez que votre consommation présente une différence en plus ou en moins, prenez contact avec le service des eaux de Port en Bessin-Huppain.

A l'issue du dernier prélèvement et du relevé de votre compteur, vous recevrez une facture qui vous indiquera le solde à régler s'il y a lieu :

- Si les prélèvements ont été trop élevés, l'excédent vous sera automatiquement remboursé sur votre compte.
- Si les prélèvements ont été inférieurs au montant de la facture, la différence fera l'objet d'un prélèvement supplémentaire le 12 du mois suivant.
- Si un prélèvement ne peut être effectué sur votre compte, son montant augmenté d'une indemnité de 5 euros (frais de gestion) sera ajoutée au prélèvement du mois suivant.
- Si deux prélèvements consécutifs ne peuvent être effectués sur votre compte, le service des eaux procédera automatiquement à l'annulation de la mensualisation.

**Je vous remercie de bien vouloir nous retourner avant le 1er février 2014**

- Le contrat
- La demande et l'autorisation de prélèvement accompagné du RIB

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Changement bancaire

En cas de changement de domiciliation bancaire, n'oubliez pas de remplir une nouvelle autorisation de prélèvement auprès du service des eaux pour communiquer vos nouvelles références bancaires.

Changement d'adresse

En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas d'en informer le service des eaux. Une facture soldant votre compte vous sera adressée et prélevée.

Renouvellement de contrat

Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de mensualisation est automatiquement reconduit l'année suivante. Vous ne devez établir une nouvelle demande que si vous avez dénoncé le contrat en cours d'année et que vous désirez vous mensualiser à nouveau.

*Partie à remplir*

**Nom – Prénom** : .....

**Adresse du compteur** : .....

.....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

**N° Tél** : .....

*Signature :*

**EXEMPLAIRE A RETOURNER AU SERVICE DES EAUX**

**SMAEP  
15 rue de Bayeux  
BP 1  
14520 PORT EN BESSIN - HUPPAIN**

## DEMANDE DE PRELEVEMENT

**La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.**

NOM , PRENOM et ADRESSE du TITULAIRE DU COMPTE ..... ..... ..... Veuillez indiquer ci-dessous le nom, adresse et n° de votre compte à débiter : ..... ..... .....				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">DESIGNATION DU CREANCIER</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">TRESOR PUBLIC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">BENEFICIAIRE</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">S.M.A.E.P. Service des Eaux</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">15 rue de Bayeux - BP 1</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">14520 PORT EN BESSIN-HUPPAIN</td> </tr> </table>	DESIGNATION DU CREANCIER	TRESOR PUBLIC	BENEFICIAIRE	S.M.A.E.P. Service des Eaux	15 rue de Bayeux - BP 1	14520 PORT EN BESSIN-HUPPAIN
DESIGNATION DU CREANCIER										
TRESOR PUBLIC										
BENEFICIAIRE										
S.M.A.E.P. Service des Eaux										
15 rue de Bayeux - BP 1										
14520 PORT EN BESSIN-HUPPAIN										
Etablissement	Guichet	No de compte Clé	RIB							
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _							
Date		Signature du titulaire du compte								

JOINDRE  
IMPERATIVEMENT un RIB

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et ne pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par délibération n° 80-10 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Liberté.

## AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever, sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessus. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent.

NOM , PRENOM et ADRESSE du TITULAIRE DU COMPTE ..... ..... ..... Veuillez indiquer ci-dessous le nom, adresse et n° de votre compte à débiter : ..... ..... .....				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">N° National Emetteur</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">567997</td> </tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">DESIGNATION DU CREANCIER</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">TRESOR PUBLIC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">BENEFICIAIRE</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">S.M.A.E.P. Service des Eaux</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">15 rue de Bayeux</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">14520 PORT EN BESSIN HUPPAIN</td> </tr> </table>	N° National Emetteur	567997	DESIGNATION DU CREANCIER	TRESOR PUBLIC	BENEFICIAIRE	S.M.A.E.P. Service des Eaux	15 rue de Bayeux	14520 PORT EN BESSIN HUPPAIN
N° National Emetteur												
567997												
DESIGNATION DU CREANCIER												
TRESOR PUBLIC												
BENEFICIAIRE												
S.M.A.E.P. Service des Eaux												
15 rue de Bayeux												
14520 PORT EN BESSIN HUPPAIN												
Etablissement	Guichet	No de compte Clé	RIB									
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _									
Date		Signature du titulaire du compte										

